

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 1579

AMENDEMENT

présenté par

M. Ben Cheikh, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 49**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	15 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence	15 000 000	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
Fonds d'urgence pour les Français de l'étranger	0	0
TOTAUX	15 000 000	15 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a été adopté par la commission en première lecture.

La stratégie interministérielle d'attractivité universitaire de notre pays « Bienvenue en France » prévoit un doublement du nombre de bourses d'études d'ici 2027 (soit un objectif de 15 000 bourses). D'après le ministère, elle demeure la feuille de route de notre politique d'attractivité universitaire et scientifique.

Dans un contexte d'attractivité des étudiants et des chercheurs internationaux qui demeure extrêmement concurrentiel, si la France veut se donner les moyens d'atteindre cet objectif, il conviendrait d'arrêter la baisse des bourses de mobilité et des échanges scientifiques et d'expertise. En conséquence, le rapporteur spécial propose une augmentation de 15 millions d'euros des crédits destinés à ces deux enveloppes.

Pour ce faire, le présent amendement abonde l'action 09 Mobilité étudiante du programme 185 Diplomatie culturelle et d'influence de 15 millions d'euros (en AE et en CP) à partir de l'action 06 Soutien du programme 105 Action de la France en Europe et dans le monde. Le rapporteur spécial rappelle qu'il ne souhaite pas réduire les moyens de ce dernier et appelle donc le Gouvernement à rétablir les crédits en cas d'adoption de l'amendement.